



# Thervay



L'an deux mille vingt-six, le 07 janvier à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

**PRESENTS :** CHAMONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian,  
DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

**Absents excusés :** M. BERTOLI Régis, GELEY Jean-Luc.

**Secrétaire de séance :** M. Franck PHILIPPON .

Le compte rendu du 05 novembre 2025 est approuvé.

Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations

**Règlements effectués depuis le 05/11/2025 (travaux d'investissement ou d'aménagements)**

<b>TRAVAUX OU FOURNITURES</b>	<b>ENTREPRISES</b>	<b>MONTANT</b>
PLACE – honoraires.	VERDI	2287.58 €
Colombarium (cases supplémentaires)	Marbrerie BOUCON	3950.00 €
Faucardage fossé de la Chintre	Ent. JEUNOT	6720.00 €

**Devis signés depuis le 05/11/2025 (travaux d'investissement ou d'aménagements)**

<b>TRAVAUX OU FOURNITURES</b>	<b>ENTREPRISES</b>	<b>MONTANT</b>
Désembouage radiateurs Marronniers	CHAMONNOIS Benjamin	566.50 €

## Information sur les délégations

Un débat s'instaure concernant l'augmentation du prix de l'eau et la nécessité du maintien du dispositif de filtration ainsi que le renforcement en personnel administratif du syndicat.

Le Conseil forme le vœu de voir le SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux) trouver une économie dans le prochain mandat pour maintenir le prix de l'eau.

## Création d'un poste de Catégorie B administratif

Monsieur le Maire explique que notre secrétaire actuelle va prendre sa retraite le 1er juillet 2026.

À cet effet, il y a lieu de créer un poste pour lancer un avis de vacance en janvier, pour un recrutement fin février et une prise de poste après un délai de préavis de 2 mois maximum, soit une arrivée au 1er mai ou 1er juin.

Durant cette période de tuilage, notre secrétaire pourra communiquer l'ensemble des dossiers de la commune et la gestion de l'agence postale.

Un travail de revue de l'archivage sera aussi effectué.

À l'issue du départ en retraite de notre secrétaire, son poste sera supprimé.

Vote à l'unanimité.

## Ajout à l'ordre du jour : création du syndicat SCOT Pays Dolois

Le Grand Dole, la Plaine Jurassienne, le Val d'Amour et Jura Nord ont pour ambition de mettre en place un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) pour faciliter la création, l'évolution ou la révision de leurs PLUi (Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux).

À cet effet, un EPA (Établissement Public Administratif) est à mettre en place sous forme d'un syndicat, car le Pays Dolois est actuellement une association loi 1901.

On peut regretter que ce projet de création de syndicat ne concerne que le SCOT et non l'ensemble des missions de l'association, comme le Contrat Local de Santé, rendant nécessaire le maintien de cette association. Cependant, cette posture pourra évoluer dans le temps et voir le syndicat SCOT Pays Dolois évoluer en compétences dans une deuxième étape à moyen terme. Vote à l'unanimité.

## Travail budget 2026

État provisoire de l'exécution du budget 2025 présenté par Monsieur le Maire : celui-ci présente un équilibre global.

Il a été proposé de construire le budget 2026 avec les montants d'investissement nécessaires aux opérations de l'église et de la place. Ces montants seront fiables car il sera soumis, pour la prochaine réunion de Conseil, d'attribuer les offres concernant la place du village.

Le Conseil formule son accord sur la démarche en cours.

## QUESTIONS DIVERSES

- Le toit de l'abri-bus a subi du vandalisme durant les vacances scolaires. Une réparation sera effectuée par l'employé communal.
- L'entreprise Roger Martin doit intervenir début février pour réparer deux problèmes de voirie :
  - L'avaloir route de Dijon, qui sera payé par le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) car celui-ci a été détérioré par un camion poubelle (merci la vidéoprotection).
  - Un effondrement d'un fourreau télécom dans la rue de la Poste.

Prochaine réunion

Date : 27 février 2026

Ordre du jour :

- Budget 2026 et autorisations de programme.
- Attribution des offres pour la place.
- Organisation du bureau de vote.